Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 035-213501414-20260903-20260930-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2026_09_30

Séance du 03/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Nombre de suffrages : 15
Pour:15
Contre: /
Abstention:/

Date de convocation
28/08/2026

Date d'affichage
28/08/2026

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BERGER Serge.

Etaient présents :
BARRIER David, BERGER Serge, Mme DERRIEN Karine, Mme GADBOIS Nathalie, M. GUESNE Titouan, M. HUET Julien, Mme LANDAIS Marie, M. MAIGNAN Nicolas, M. MARCINIAK Ludovic, Mme PAQUET Pauline, Mme PAQUET Aurélie, M. REGNAULT Jean-Charles, Mme SISSOKO Laure

Procuration(s) :
M. CHAUVIN Cyrille donne pouvoir à BERGER Serge, DUBOIS Sandrine donne pouvoir à BARRIER David

Etai(ent) excusé(s) :
M. CHAUVIN Cyrille, DUBOIS Sandrine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : BARRIER David

Objet : Règlement intérieur du Conseil Municipal

Vu l'article L2121-8 du CGCT,

Vu la présentation du projet de règlement faite par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, valide le règlement intérieur du Conseil Municipal qui sera annexé à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LANDAVRAN
Le Maire,